



**CONSEILLÈRE OU CONSEILLER À LA VIE ÉTUDIANTE  
DANS LES SECTEURS D'ACTIVITÉS SUIVANTS :  
SPORTS ET PLEIN AIR ET VIE SOCIO-CULTURELLE**

REMPLACEMENT POUR UNE DURÉE D'UN AN AVEC POSSIBILITÉ DE PROLONGATION

**Concours P-2018-2019-07**

**Nature du travail**

Les emplois de conseillère ou de conseiller à la vie étudiante comportent plus spécifiquement des fonctions de planification, d'implantation, de développement, d'animation, de gestion et d'évaluation de programmes d'activités relatifs à la vie étudiante en lien avec les orientations institutionnelles, le plan stratégique et le plan de réussite du Collège, notamment dans les secteurs de la vie socioculturelle, des sports et du plein air, de la vie économique et de la vie communautaire.

**Quelques attributions caractéristiques**

La conseillère ou le conseiller à la vie étudiante évalue, avec les étudiantes et étudiants et autres personnes intervenantes, les besoins d'activités du milieu dans une perspective de développement intégral de l'étudiante ou de l'étudiant. Elle ou il établit des programmes d'activités en utilisant de façon optimale les ressources du Collège et du milieu. Elle ou il soutient la direction dans la planification et la mise en œuvre des projets spéciaux selon les orientations stratégiques du Collège.

Elle ou il met en place, avec les autres personnes intervenantes du Collège, un environnement susceptible de favoriser le développement intégral de l'étudiante ou de l'étudiant et assure auprès de celle-ci et de celui-ci, une fonction d'accueil, de conseil et de référence, notamment auprès des organismes extérieurs.

Elle ou il voit au fonctionnement et à la réalisation de différents programmes et activités pour les étudiantes et étudiants de même que pour les clientèles spécifiques, notamment les groupes ethniques et les personnes handicapées.

Elle ou il assure l'encadrement et l'assistance nécessaires aux projets de vie étudiante tant au niveau des personnes ressources que des étudiantes et étudiants. Elle ou il analyse les projets, formule des recommandations, assure le suivi et siège sur différents comités.

Elle ou il contribue au choix des axes d'intervention et des priorités d'action ainsi qu'à l'évaluation périodique ou annuelle de l'atteinte des objectifs.

Elle ou il peut être appelé à gérer le budget alloué par le Collège à son ou ses secteurs d'activité et à conseiller le Collège sur l'achat d'équipement et de matériel spécialisés.

Elle ou il peut être appelé à effectuer la mise à jour du site Internet et des brochures du Service aux étudiants ainsi que les publications dans lesquelles figure le Service aux étudiants.

Dans le secteur de la vie socioculturelle, elle ou il exerce ces attributions relativement, mais non limitativement, aux activités sociales et culturelles, telles que comités étudiants, clubs d'échecs, danse, improvisation et troupe de théâtre.

Dans le secteur des sports et du plein air, elle ou il exerce ces attributions relativement, mais non limitativement, aux activités sportives intérieures et extérieures au Collège, aux compétitions et équipes sportives et aux activités de plein air ainsi qu'à la sécurité de ces activités.

Dans le secteur de la vie communautaire, elle ou il exerce ces attributions relativement, mais non limitativement, à l'assistance aux étudiantes et étudiants pour le développement et la réalisation de programmes d'activités ayant trait à la dimension communautaire de la vie étudiante.



Concours P-2018-2019-07 (suite)

**Qualifications requises**

Détenir un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment dans les domaines suivants :

- éducation physique;
- récréologie;
- animation et recherche culturelles;
- kinésiologie;
- communication.

Posséder trois (3) ans d'expérience pertinente dans la réalisation de projets, organisation d'événements et animation de groupes en lien avec la fonction.

**Exigences particulières**

Démontrer des capacités à travailler en équipe avec d'autres intervenants à l'intérieur et à l'extérieur du collège.

Avoir acquis de l'expérience dans le domaine de l'animation sportive et animation socio-culturelle.

Démontrer de l'habileté dans la gestion et la résolution de problèmes.

Témoigner d'une capacité réelle à développer des liens productifs et harmonieux avec son entourage professionnel.

Démontrer une capacité à gérer plusieurs dossiers simultanément.

Note : La réussite d'une épreuve de français sera requise.

<b>Durée du remplacement :</b>	Janvier 2019 à pour un durée d'un an
<b>Horaire de travail :</b>	35 heures par semaine Horaire variable – Selon les besoins des opérations du Collège
<b>Traitement annuel :</b>	Entre 41 682 \$ et 76 744 \$
<b>Service :</b>	Services aux étudiants
<b>Supérieur immédiat :</b>	Marie-Pascale Tremblay, directrice adjointe des études aux services aux étudiants

Si vous vous reconnaissez dans ce profil et répondez aux exigences, faites-nous parvenir votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre indiquant vos motivations à occuper ce poste, **avant 16 h, le jeudi 15 novembre 2018.**

***Par la poste***

Direction des ressources humaines  
Collège d'Alma  
675, boulevard Auger Ouest  
Alma (Québec) G8B 2B7

***Par courrier électronique***

[rhu@collegealma.ca](mailto:rhu@collegealma.ca)

Nous remercions de leur intérêt toutes les personnes qui soumettront leur candidature.  
Il est à noter que la réception des candidatures sera confirmée,  
mais seulement les personnes retenues en entrevue seront contactées.

Le Collège d'Alma applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.